

CHARRIER JOSEPH 20 NOVEMBRE 1914



Joseph Auguste Marie CHARRIER, né le 30 juillet 1891 à Saint Hilaire du Bois, devenu Saint Hilaire de Clisson aujourd'hui, (Loire Inférieure), fils de Pierre CHARRIER, 30 ans, cultivateur, domicilié à la Pichaudière de Saint Hilaire des Bois, Loire Inférieure (44), et d'Ursule BONNET, 31 ans, son épouse, cultivatrice. Il est décédé célibataire.

Inscrit sous le N° 40 de la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 132^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 8 octobre 1913, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le N° 7410. Soldat de 2^{ème} classe.

2^{ème} classe au 132^{ème} Régiment d'Infanterie. Décédé le 20 novembre 1914 à l'hôpital de Zerst (Allemagne), suite à ses blessures de guerre, âgé de 23 ans. Mort en captivité. Mort pour la France.

Inhumé dans le département de la Moselle (57), à Sarrebourg, dans la Nécropole Nationale des prisonniers de Guerre Français, tombe N° 5738.

132^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE MARCHE TRIOMPHALE DU 132^{ÈME} R. I. À TRAVERS L'ALSACE LIBÉRÉE.

Ce fut, le 18 novembre 1918, que le 132^{ème} R. I. passa la frontière, arriva en Lorraine naguère annexée et redevenue française, se dirigeant vers l'Alsace reconquise.

Partout, l'accueil des populations libérées fut enthousiaste et chaleureux.

Partout ce ne furent que des fleurs, des arcs de triomphe avec ces inscriptions: «Vive la France! Gloire à nos libérateurs! Soyez les bienvenus!».

Partout la plus franche gaieté régna, partout des acclamations frénétiques, des larmes de joie pour fêter l'Armée, la France qui revenait ...

Dés l'arrivée à la frontière lorraine, le 18 novembre, bien avant l'entrée à Niederhof, un groupe important de jeunes filles et d'enfants du village apportait au 132^{ème}, avec ses souhaits affectueux et ses gracieux sourires, des guirlandes et des fleurs. Plus près du village, à deux kilomètres environ, les notables de la commune et une grande partie de la population, suivie des vétérans de 70, vint au devant du régiment et adressèrent au Colonel PERRET un touchant message de bienvenue.

L'émotion des habitants et de tous les soldats fût indicible.

Tout, du reste, était d'accord pour rendre cette entrée particulièrement émouvante: une population qui n'avait jamais reçu de soldats français et qui avait tant souffert pendant l'occupation allemande; un ciel serein dans un crépuscule d'automne; l'allure martiale de nos fiers combattants défilant, au son d'une musique entraînante, devant les trois couleurs, devant toutes ces victimes de la barbarie teutonne, dans un pays charmant, hospitalier, aux maisons pavoisées, aux rues enquirlandées; le bonheur sur tous les visages et dans les cœurs, le sourire sur toutes les lèvres, des larmes dans tous les yeux...

Ce fut, dans ce pays et dans cette atmosphère de réconfortante sympathie, que commença la marche glorieuse du 132^{ème} à travers les pays reconquis.

Dès lors, partout où il passa le régiment connut les mêmes joies, les mêmes émotions, les mêmes triomphes.

Le 19, ce fut à Hommert, le 21 à Marmoutier. Dans cette ville, l'ovation faite au 132^{ème} dépassa encore en beauté les précédentes.

Le défilé se fit à travers les rues de la petite cité, au milieu d'une population enthousiaste, avec de jeunes et nombreuses Alsaciennes qui avaient revêtu le costume traditionnel.

Sur la place de l'hôtel de ville, une foule énorme se pressait et de partout, au passage des soldats, des cris de «Vive la France» très nourris se faisaient entendre, cependant que les hommes enlevaient leur chapeau, et que les jeunes filles envoyaient des baisers et des fleurs...

Du haut de son balcon, le maire de Marmoutier, ceint de son écharpe tricolore, entouré du Conseil Municipal et du Clergé de la commune, exprima la joie que tous éprouvaient de revoir et de recevoir les Français, leurs libérateurs. «C'est la joie» dit-il, «qu'éprouveraient des enfants, séparés injustement de leur mère depuis longtemps, la retrouvant enfin, plus belle, plus glorieuse que jamais!».

Après avoir assuré la France et l'Armée, représentée par le Général DEMETZ, commandant la 56^{ème} D. I., et par le Colonel PERRET, commandant le 132^{ème} R. I., de la reconnaissance, de l'attachement, du dévouement de l'Alsace à la France, le maire laissa la parole au curé de la paroisse. Celui-ci en des paroles vibrantes de patriotisme, salua la France libératrice et généreuse, gardienne respectueuse des traditions et des croyances.

Le Général DEMETZ, en des termes émus, remercia alors le maire et le curé, trouva dans leurs éloquents discours «le vibrant témoignage du profond et fidèle attachement de l'Alsace à la France»; dans l'accueil si chaleureux de la commune «une preuve de plus que la France avait eu raison de garder sa foi à l'Alsace».

Après avoir salué, en la personne des vétérans, «les gloires du passé», le Général termina par cette acclamation: «Frères d'Alsace, citoyens et soldats de la France, unis dans une même pensée d'amour pour la Patrie, saluons les couleurs françaises.» «Au Drapeau!» et aussitôt le Drapeau s'avança, salué par les soldats qui présentaient les armes, par les habitants qui se découvraient cependant que la cloche de l'église sonnait en volée, que les clairons jouaient «Au Drapeau», au milieu du silence religieux de la foule et dans un recueillement vraiment impressionnant.

L'ère des fêtes, à l'occasion du retour des Français, si bien commencée ne pouvait que continuer.

Elle se poursuivit sans relâche les jours suivants.

Le 22 novembre, le régiment, précédé par des civils à cheval, faisait son entrée à Wintzenheim, où le maire, pour tout discours fondit en larmes et embrassa le Colonel; le 23, il arrivait à Vendenheim: une véritable apothéose; le 24, ce fut à Brumath, où le Maréchal PETAIN vint encore rehausser l'éclat de la manifestation et où, sous les yeux de toute la population en larmes, la musique du 132^{ème}, le Drapeau et le 3^{ème} bataillon «aussi beau à la parade qu'au feu» défilèrent et se firent acclamer.

ARCHIVES PHOTOS



LIBÉRATION DE L'ALSACE



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives départementales

Nom : **Charrier**

Prénoms : *Joseph Auguste Marie* Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le *30 juillet 1891*, à *St. Hilaire du Bois*, canton
de *Clisson*, département de *la Loire Inférieure*, résidant
à *la Boissière de Montaigu*, canton de *Montaigu*, département
de *la Vendée*, profession de *menuisier*
fils de *Sicre* et de *Bonnet Ursule*, domiciliés
à *la Boissière de Montaigu*, canton de *Montaigu*, département de *la Vendée*

SIGNALEMENT.

Cheveux : <i>châtain clair</i>	Renseignements physiologiques complémentaires :
Yeux :	
Front : { Inclinaison : <i>vertical</i>	
{ Hauteur :	
{ Largeur : <i>moyen</i>	
Dos : <i>rectiligne</i>	Taille : <i>mètre 67</i> centimètres.
Bas : <i>horizontal</i>	Taille raccourcie : <i>1 m.</i> cent.
Nes... { Hauteur :	Marques particulières :
{ Saillie : <i>moyen</i>	
{ Largeur :	
Visage : <i>fin</i>	
Degré d'instruction générale : <i>3</i>	

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *10* de la liste *cantonale de Montaigu*
Incorporé au *133^e régiment d'infanterie* à compter du
8 octobre 1913 Arrivé au corps le *9* du dit et immatriculé
sous le N° *7410* *soldat de 1^{re} classe*
Décédé le *20 novembre 1914*, à l'hôpital de *Zorbst*,
suite de *blessures de guerre*. *Marié des contrôles*
du Corps le *21 novembre*